



CARQUOIS MAGAZINE

DECEMBRE 2022



Réunion de Bureau en date du 07/12/2022



Petit retour sur le début de saison

» Suite à notre Assemblée générale du 09 novembre 2022

Il est à rappeler que les Membres élus du Bureau lors de l'Assemblée Générale ne s'étaient pas réunis pour définir les charges de chacun d'entre eux. Vous les trouverez ci-dessous leurs charges et missions :

- Président : Jean Marc LEBEGUE
- Vice Président Sylvain ARNAUD,
- Trésorier : Wolfgang VIEL
- Secrétaire: Gérard CHEVILLARD
- Membres à missions diverses extra sportives:
Stephane COUTTEEL, Angelina DORIZE (Festivités), Anne Rose
HALNA DU FRETAY, Patrick LOPES, Jean Pierre MARTINEZ,
et Florent ROSAY.

Les affectations des charges sont votées à l'unanimité



A Propos du Gymnase Romain Rolland.

Ce fut d'abord une ouverture envisagée début janvier 2023. Des difficultés de réalisation des travaux l'ont reportée au 6 mars 2023. Et maintenant des surprises inattendues qui apparaissent conduisent à une disponibilité probable pour la fin avril 2023. Mais sans être pessimiste, ce n'est pas gagné pour autant. Ce qui se passe, c'est que la charpente n'est pas sûre pour soutenir l'installation de protections thermiques nécessaires, et de ce fait la toiture du Gymnase sera découverte durant la période des travaux, ainsi nos murs de Stramit seront sans doute à revoir après les travaux. Par ailleurs de la peinture au plomb a été mise en évidence et a été retirée.

Par dépit, ce n'est pas grave pour nous, car nous conservons les prêts des Gymnases Aubel et Grigny pour la fin de la saison salle et nous serons pour la saison extérieure à notre Terrain des bords de l'Orge



Calendrier à venir

» Tir de la Saint-Sébastien (20 janvier 2023)

Ce tir est dans la tradition de l'évènement de l'archerie. Comme pour les soirées de Noël sa célébration sera partagée entre les divers lieux de cours et d'entraînements. Vous en serez informés par Mail pour ses modalités, ses dates et lieux où les rencontres se dérouleront.

» Notre concours de Tir en salle les 21 et 22 janvier 2023.

En l'absence de disponibilité du Gymnase, il est annulé

» **Le Championnat de France PARA Tir à l'ARC en salle du 18 au 19 mars 2023 :**

Il se déroulera à Gymnase Copernic (Cité St Hubert) de Ste Geneviève
Les Archers en PARA Tir à l'ARC s'affronteront sur les journées du samedi et du dimanche suivant leurs catégories de Handicap avec le matin des Tirs de qualifications et les après midi des Tirs de Classements par duels qui seront suivis des proclamations des résultats, des podiums et les remises des récompenses. Puis un verre de l'amitié avant de se quitter.

Le Vendredi matin est nécessaire à la préparation des pas de Tirs et autres nécessités pour le bon déroulement des rencontres du samedi et du dimanche. Durant l'après-midi, l'accueil des engagés au championnat du samedi se fera. Il se terminera en fin d'après-midi par une séance d'entraînement pour ceux qui tirent le samedi.

L'après-midi du samedi, indépendamment des tirs du championnat de France, un accueil sera organisé pour accueillir les archers qui s'affronteront le dimanche.

A la suite des proclamations des résultats, des podiums et les remises des récompenses et du verre de l'amitié du samedi. Il y aura en fin d'après-midi une séance d'entraînement pour les sélectionnés qui tirent le dimanche.

Il faut constater que pour ce championnat, nous aurons besoin de très nombreux bénévoles pour son déroulement sur chaque demie journée. Outre toutes les diverses préparations du championnat, son déroulement, les remises de récompenses, il faudra un bénévole par archer pour le marquage des points ainsi que ramener les flèches à l'archer.

Un Mail pour sera adressé par Jean Marc pour en fixer nos besoins d'aides et de bénévoles avec ce qu'ils auront à faire. Soyez nombreux à répondre « PRESENT ! »

» **Le Championnat départemental Tir Beursault 2023**

Il est prévu du 22 au 23 avril 2023 sur les Jeux d'arc de LISSES, MORSANG sur ORGE et STE GENEVIEVE des BOIS. Il sera organisé par la Compagnie d'Arc de LISSES et nous ouvrirons notre jeu d'arc pour recevoir les compétiteurs.

» **Les Jeux de Printemps du 13 mai 2023**

Du fait que nous n'aurons pas récupéré notre gymnase, et que le gymnase AUBEL est très petit, nous avons décliné notre participation à ce rendez-vous pour cette année.

» **Défilé du Bouquet Provincial 2023**

Il est prévu le 14 mai 2023 à MACON (Saône et Loire). Il faudra pourtant présenter le drapeau de la Compagnie pour le faire bénir pour permettre de disputer le Championnat de France Beursault 2023

Les modalités et offres pour s'y rendre seront communiquées ultérieurement.



Informations utiles

» **Prise en charge par la Compagnie du montant des engagements et des déplacements**

Actuellement notre Club prend en charge les frais d'engagement lors des compétitions. Cette aide que peu de Clubs font, permet à nos archers de sortir plus souvent. Au vu de nos budgets actuels nous pouvons prendre en charge que ces frais avec les conditions ci-dessous :

- 1 remboursement par jour et par lieu de compétition
- Si un archer tire à plusieurs départs durant un week-end ou plusieurs pour un même concours et qu'un seul résultat est pris en compte pour le classement final, un seul engagement est pris en charge. Les autres engagements sont à la charge de l'archer.
- Si durant un week-end, il y a un départ le samedi et un autre le dimanche, et s'il y a un classement qui totalise les points des 2 départs, alors les frais d'engagement du samedi et du dimanche sont pris en charge.
- Le club ne prend pas en charge les frais de déplacement.
- Certains rassemblements ne sont pas vraiment des compétitions mais plutôt festifs (tir aux œufs, à la truite, à la pomme, etc..) et ne permettent pas d'avoir une qualification à un championnat, les frais d'engagement ne sont pas pris en charge par le Club.
-

Toutefois cette prise en charge comporte des limites.

Pour toutes absences en concours, l'archer devra rembourser son engagement qui lui a été payé. Pour lui éviter cette déconvenue il pourra informer au préalable le responsable des engagements pour qu'il tente de lui trouver un remplaçant à son engagement afin de faire en sorte que l'engagement ne soit pas payé pour rien

Particularités,

La prise en charge des frais et engagements lors des Championnats de France (et des futures Coupes de France qui remplaceront dans un avenir proche certains Championnat de France), est différente de ce qui est écrit au dessus. Puisque le Club prend en charge l'ensemble des frais. Dans le cas où plusieurs archers se déplacent, ils doivent impérativement faire du covoiturage pour diminuer les frais de déplacement.

Pour les compétitions dite « importantes » exemple : Circuit des 5 nations, Concours Internationaux type « Nîmes », rassemblements nationaux hors Championnat de France ou coupe de France, le club ne prend en charge que les frais d'inscription, avec accord du bureau.

» **Prochain Carquois magazine**

Nous pensons organiser en début du 1^{er} trimestre 2023 une prochaine réunion de Bureau avec un Carquois Magazine pour vous apporter de nouvelles informations sur la saison sportive en cours.

Le Bureau

Et n'oubliez pas de consulter de temps en temps notre site, d'autant que les inscriptions en concours se font par cet intermédiaire

Son adresse à inscrire en Favis :

<http://archers-du-donjon-91.sportsregions.fr>